



Pays de Bergerac

VIGNOBLE & BASTIDES

OFFICE DE TOURISME BERGERAC – SUD DORDOGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MAI 2020

Administrateurs présents : Mesdames CHEVALLIER, LANDAT, KROST-PÉTÉ, DELPON, KORBENDAU, ROUAN, Messieurs BOURGEOIS, RABAT, LAPOUGE, BOUDOIN.

Administrateurs excusés : BOURNAZEL (pouvoir), LLEDOS (pouvoir)

Egalement présent : Pascal DUPOUY

La présidente remercie les administrateurs pour leur présence ; elle se félicite de tenir cette réunion pour la première fois en visioconférence ; 10 administrateurs sont en ligne et 2 ont attribué leur pouvoir ; le quorum (10) est atteint, le Conseil d'administration peut donc siéger.

La présidente commence la séance par un hommage rendu à Pierre LAREQUIE disparu quelques jours plus tôt. Pierre LAREQUIE avait depuis de nombreuses années accompagné l'Office de Tourisme en s'impliquant notamment au sein du Conseil d'Administration. Nous souhaitons beaucoup de courage à son fils Diégo qui va poursuivre l'activité que celle-ci pourra reprendre.

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Conseil d'administration sur proposition de la présidente décide à l'unanimité que la prochaine AG aura lieu le mardi 9 juin 2020 à 17h30. Le décret 418 de mars 2020 autorise la tenue des AG en mode huis clos et permet également d'organiser les votes habituels sur le rapport de gestion et le budget prévisionnel sous format électronique.

FINANCEMENT B FOR YOU

Dans Le cadre de la phase 3 du dossier de financement de l'opération B for You, le précédent CA du 20 février avait autorisé la présidente à demander une subvention auprès de l'union européenne et du conseil régional de Nouvelle Aquitaine et également d'en approuver le plan de financement.

Au vu des comptes finalisés pour l'exercice 2019, l'office de tourisme apparait désormais comme un organisme « qualifié de droit public » ; les règles de calcul des subventions sont en conséquence modifiées et le plan de financement également ; il est donc demandé au CA de se prononcer sur le nouveau plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Salaires pris en compte	28 480,01 €	Région Nouvelle Aquitaine	5 696,00 €
		Union européenne	7 974,40 €
		Autofinancement	14 809,61 €
TOTAL	28 480,01 €	TOTAL	28 480,01 €

Le conseil d'administration se prononce à l'unanimité en faveur du plan de financement et autorise la présidente à signer le dossier de demande de subvention.

DORDOGNE - PERIGORD

OFFICE DE TOURISME
BERGERAC - SUD DORDOGNE

97 rue Neuve d'Argenson 24100 Bergerac
e-mail : contact@bergerac-tourisme.com
Tel: +33 (0)5 53 57 03 11 Fax: +33 (0)5 53 61 11 04

site web | www.bergerac-tourisme.com

idées séjours | www.weekendenperigord.com

espace pro | www.bergerac-tourisme-pro.com

SIRET: 385 247 135 00010 | Caution Financière: 30000 €
auprès COVEA caution SA | RC: GAN N°971371739 | 2, rue
Pillet-Will 75009 Paris | Organisme Local de Tourisme
autorisé par Atout France: IM 024110007

RESSOURCES HUMAINES

Marie Pierre MAILLET a fait connaître son souhait de quitter l'office de tourisme à la fin du mois d'août 2020. Dans un premier temps depuis le 9 mars, elle a réduit son horaire de travail à 10 heures par semaine. C'est Guénaëlle NÉ qui reprendra petit à petit l'essentiel des missions de Marie Pierre ; pour ce faire elle réduira progressivement la part de travail qu'elle consacrait depuis plusieurs années au Tourisme Viticole.

Suite au départ d'Amandine FILLOUX en février dernier, la saisie comptable est désormais effectuée par notre collaboratrice Lisa NEDELEC. Parallèlement nous avons recruté Sarah VYNCK afin de renforcer le service accueil dans le cadre de Quai Cyrano.

ADAPTATION AU CONFINEMENT

L'ensemble du personnel a été placé en situation de télétravail dès le début de la période de confinement.

Hormis le fait qu'il est rapidement apparu qu'un très important travail d'information tous azimuts devait être mené, nous ne pouvions de toutes les façons prétendre à la mesure de chômage partiel parce que notre mode de financement est essentiellement public et assuré par les subventions des collectivités locales (CAB et communauté de communes de Montaigne Montravail et Gurson) pour assurer des missions à caractère non commercial.

La boutique de l'office de tourisme n'est plus gérée directement par l'OT mais par l'association QUAI CYRANO et notre agence de voyages a dû rester en activité afin de faire face à tous les dossiers d'annulation ou de report de date... sans parler de quelques réservations nouvelles que nous avons enregistré mais pour 2021.

La mise à jour progressive de la base de données, le recours au site web professionnel pour faire passer une grande quantité d'informations commerciales ou réglementaires aux prestataires ont représenté une grande quantité de travail.

Nous avons cependant fait en sorte de consommer le maximum de congés payés possible sur la période et incité les collaboratrices à prendre part à des formations en ligne qui ont été mises en place pour mieux gérer la période et préparer la sortie de crise.

EVOLUTION JURIDIQUE DE QUAI CYRANO

La création de la société d'économie mixte (SEM) qui devait avoir lieu au printemps a été reportée du fait de la crise sanitaire et de ses conséquences sur les échéances électorales. Elle devrait cependant être opérationnelle à la fin de l'été et récupérer les missions de la maison des vins puis progressivement celles de l'office de tourisme dans le courant de l'automne.

EVOLUTION DES TRAVAUX DE QUAI CYRANO

Comme pour beaucoup de chantiers, les travaux n'ont repris que lentement à partir de la mi mai ; en conséquence la réouverture du bâtiment côté Place Cayla est repoussée vraisemblablement à la mi juin ; un peu plus tard nous pourrons enfin prendre possession des bureaux administratifs qui nous sont destinés.

Nous attendons les annonces gouvernementales concernant le secteur du Tourisme et de la restauration pour envisager une date possible.

MESURE DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS

L'office de tourisme a apporté son soutien à la filière RESTAURATION en relayant localement l'opération « J'aime mon bistrot » ; il s'agit d'une plateforme qui permet aux particuliers de verser de l'argent à un ou plusieurs restaurants qu'ils affectionnent ; cela se traduira à la reprise d'activité par une forme d'avoir que les clients utiliseront en retournant dans ces mêmes restaurants. Notre soutien à consister à promouvoir le système auprès des restaurants du secteur et de promouvoir l'opération auprès du grand public par le biais des réseaux sociaux et de notre site internet.

Parallèlement le Conseil d'Administration sur proposition du directeur décide à l'unanimité de lisser sur les deux années 2020 et 2021 la validité des cotisations 2020 et celle des publicités vendues initialement pour paraître 2020. Dans le même ordre, l'ensemble des brochures et documentations 2020 resteront en circulation en 2021 ; un sticker sera apposé sur la couverture et il renverra au site internet qui sera quant à lui mis à jour ; cette disposition permet aussi d'éviter un grand gaspillage de papier.

LE POINT SUR LA TRESORERIE ET LES RESSOURCES FINANCIERES

Nous avons reçu une avance de 140 000 € sur la subvention annuelle de fonctionnement allouée par le CAB ; depuis le 17 mars nous n'enregistrons aucune recette commerciale ou encore de cotisation. Par courrier du 5 mai le président de la communauté de communes Montaigne Montravel Gurson nous a fait savoir qu'il n'était pas en mesure de nous verser « en l'état » la subvention annuelle de fonctionnement (28 000 €) ; dans son courrier Monsieur Boidé justifie cette décision en invoquant le fait qu'il ne pense pas collecter de taxe de séjour cette année. Il s'étonne également du fait que l'office de tourisme n'ait pas placé son personnel en chômage partiel.

La présidente et Pascal DUPOUY précisent simplement que si cette décision devait être maintenue, elle ne manquerait pas de placer l'Office de Tourisme dans une situation financière très difficile. Ils rappellent que les subventions versées par les EPCI nous sont indispensables pour fonctionner et qu'elles découlent de la délégation de la compétence Tourisme dans le cadre de conventions toujours en vigueur.

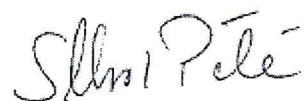
BUDGET MODIFICATIF 2020

Compte tenu des conséquences de la crise sanitaire sur l'activité touristique et des dispositions prises, le budget prévisionnel initial a fait l'objet d'un certain nombre de modifications (doc joint). Ces modifications portent essentiellement sur le montant des recettes commerciales et de cotisation ; elles consistent également à diminuer le montant des reversements opérés aux prestataires locaux par notre service Réceptif ainsi que les dépenses de promotion et en particulier les éditions dont la charge sera lissée sur 2 ans.

La subvention votée par la CAB pour l'office de tourisme en 2020 est de 200 000 € et non de 270 000 € comme demandée. La Cab a considéré que le fonctionnement de l'office de tourisme sous sa forme actuelle cessera en automne ; c'est la raison pour laquelle elle a voté une subvention de fonctionnement inférieure. Dans le budget, nous n'avons pour le moment pas modifié le montant des subventions attendues de la part des collectivités locales, car nous pensons qu'il n'est pas encore assuré que la SEM puisse prendre notre relais dès cet automne.

La présidente rencontrera dans les prochaines semaines les présidents des deux collectivités locales afin de faire valoir nos arguments.

Fait à Bergerac le 25 mai 2020



La Présidente Sabine Krost-Pété